

SOMMET DES AMÉRIQUES

La création d'emplois ne suffira pas à elle seule pour lutter contre la crise des droits humains

Index AI : AMR 01/004/2005

ÉFAI

Jeudi 3 novembre 2005

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les mesures pour améliorer l'emploi et lutter contre la pauvreté seront inutiles tant que tous les droits humains, y compris le droit à la vie, à l'égalité entre les genres, à l'accès aux soins élémentaires et à la liberté de mouvement, ne seront pas garantis. Tous les droits humains doivent aller de pair, a déclaré Amnesty International à la veille du Quatrième Sommet des Amériques.

Ce sommet, qui doit se tenir du 4 au 5 novembre 2005 à Mar del Plata en Argentine, abordera la question de la création d'emplois pour lutter contre la pauvreté et renforcer la gouvernance démocratique, selon ses termes.

« *Même s'il est essentiel de lutter contre le chômage, de parvenir à des niveaux de salaire décents, de respecter les droits syndicaux et d'avoir des conditions de travail acceptables, c'est une erreur de croire que la création d'emplois apportera automatiquement une solution à d'autres problèmes graves dont souffrent des millions de personnes dans toute cette région* », a déclaré Amnesty International.

Ce n'est qu'en adoptant une approche intégrée des droits humains qu'il sera possible de lutter contre la pauvreté et d'assurer une bonne gouvernance, fondée sur l'état de droit.

Dans un document envoyé aux participants du sommet, Amnesty International demande aux dirigeants régionaux de prendre des mesures concrètes pour mettre un terme aux violations des droits humains et pour améliorer la protection de ces droits dans toutes les Amériques, notamment :

En faisant en sorte que tous les accords de commerce et d'investissement régionaux se développent dans le respect des normes internationales relatives aux droits humains, et que les personnes s'opposant à ces accords ne subissent pas de violences ou autres violations des droits humains.

En prenant l'engagement ferme de renforcer dans un délai défini d'importantes institutions régionales de défense des droits humains, notamment la Commission interaméricaine des droits de l'homme et la Cour interaméricaine des droits de l'homme.

En adoptant d'urgence des mesures concrètes pour mettre un terme à la violence et à la

discrimination subies par les femmes partout aux Amériques.

En soutenant l'adoption d'un traité international sur le commerce des armes afin de réguler ce commerce, qui continue à coûter la vie chaque jour à des milliers de femmes, d'hommes et d'enfants – aux Amériques et dans le monde entier.

En prenant des mesures concrètes pour mettre fin à la violence et à la discrimination subies par les groupes marginalisés, notamment les peuples indigènes et les travailleurs migrants.

En rejetant fermement tous textes de loi, politiques et pratiques antiterroristes qui provoquent ou encouragent de graves atteintes aux droits humains, comme la torture, la détention arbitraire et la discrimination.

En passant de la parole aux actes, afin d'assurer la protection des défenseurs des droits humains dans toute la région, qui continuent à être menacés, torturés et tués.

En supprimant toutes les formes d'impunité, celle-ci restant une réponse inacceptable à la plupart des violations des droits humains.

« *Les chefs de gouvernement des Amériques sont responsables des nombreuses promesses relatives aux droits humains qu'ils n'ont pas tenues. Ce faisant, ils ont laissé des millions de personnes sombrer dans la pauvreté et l'insécurité.* »

« *Les fausses dichotomies entre droits humains et commerce, droits humains et sécurité, droits humains et développement, ont plongé les Amériques dans une grave crise des droits humains.* »

« *Le Sommet offre une opportunité cruciale aux chefs de gouvernement d'affirmer sans équivoque que les droits humains peuvent et doivent être prioritaires, et qu'ils le seront toujours. Ils constituent la clé de la sécurité, de la prospérité et de la dignité fondamentale de tous les habitants des Amériques.* » ●

Vous pouvez obtenir un exemplaire intégral du rapport [Appel en faveur des droits humains. Message des membres d'Amnesty International aux participants du Quatrième Sommet des Amériques](#) (index AI : IOR 62/005/2005) sur le site Internet de l'organisation.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>